Les tarifs

Il est possible de payer à l'année ou en deux versements.

Si vous optez pour le paiement en deux versements, les 2ème et 3ème trimestres devront être réglés en janvier : vous recevrez un courrier directement à votre domicile.

	Montant annuel	Montant 1er versement	Montant 2ème versement
Plein tarif (1 ou 2 enfants transportés)	**135 €** par enfant	**45 €** par enfant	**90 €** par enfant
3 enfants transportés ou +	**107 €** par enfant	**45 €** par enfant	**62 €** par enfant
Enfant scolarisé hors secteur scolaire avec dérogation	**165 €** par enfant	**55 €** par enfant	**110 €** par enfant
Enfant scolarisé hors secteur sans dérogation	Abonnement annuel **320 €** Abonnement mensuel **32 €**		

En cas de difficulté de paiement, n'hésitez pas à nous contacter :
Du lundi au vendredi, de 8 h 45 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30

Vous pouvez également acheter des tickets à l'unité pour un nombre de voyages limité.

TRANSPORT SCOLAIRE : Comment récupérer la carte ?

Par courrier : A partir du 1er JUILLET

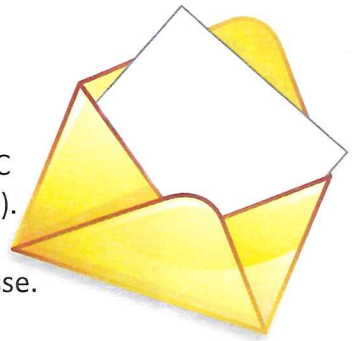

Merci de nous adresser :

1. Un chèque libellé à l'ordre du TRESOR PUBLIC
   Il sera encaissé en septembre (tarifs au verso).
2. Une enveloppe timbrée à votre nom et adresse.
3. Pour les familles qui bénéficient du tarif réduit (à partir de 3 enfants utilisant les transports scolaires), joignez les photocopies de toutes les cartes de transport scolaire.

Aux permanences :

Date	Commune	Lieu de permanence	Horaires
22 août	Muzillac	Communauté de Communes	9h à 12h 14h à 17h
23 et 24 août	La Roche-Bernard	Mairie (Accès place du Pilori)	9h à 12h 14h à 17h
25 et 26 août	Muzillac	Communauté de Communes	9h à 12h 14h à 17h

Allée Raymond Le Duigou, 56190 MUZILLAC
02 97 41 46 26
transportscolaire@arcsudbretagne.fr
www.arc-sud-bretagne.fr

arc sud bretagne
TERRITOIRE D'AMBITION